



Le 12 juin 2015

Monsieur François Blais  
Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche et ministre responsable du Loisir et du Sport

Monsieur le Ministre,

Pour faire suite à votre déclaration claire et précise quant à l'abolition des élections scolaires, je me permets de vous adresser quelques interrogations légitimes étant donné mes responsabilités non moins légitimes.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir que la fin d'une année scolaire est un moment privilégié pour des rencontres avec les parents, les élèves, les membres du personnel et nos partenaires de la communauté. Des moments qui, pour nous les commissaires, sont précieux : c'est la fierté que nous voyons dans les yeux des jeunes; sans compter l'inquiétude des organisateurs, la fébrilité des accompagnateurs qui veulent témoigner des histoires de réussite des élèves malgré les embûches pour certains durant leur parcours.

Après huit galas de fin d'année, je peux vous confirmer que cette année n'est pas différente des autres, à part deux exceptions que je tiens à vous communiquer. La première, sur laquelle je ne m'étendrai pas dans cette lettre, est le besoin du personnel de nous communiquer leurs inquiétudes quant à la pérennité du système public d'éducation. La seconde, concerne directement notre rôle de commissaire ainsi que le manque de respect envers la démocratie que reflètent vos déclarations.

Que répondre à ces personnes de la communauté, qui me communiquent leur appréciation, qui me disent avoir fait partie de ces 5 000 électeurs qui ont fait l'effort de se déplacer lors des élections de novembre dernier sur notre territoire?

Que répondre à ces personnes qui ont appris que les absents ont toujours tort, alors que vous dites baser votre décision sur l'absentéisme? Cela veut-il dire que pour les prochaines élections provinciales ou lors d'un prochain référendum, le taux d'abstention pourrait faire pencher le résultat?

...2

Prenons comme exemple une question référendaire qui se lirait comme suit : « voulez-vous que le Québec reste dans la Confédération canadienne? » Si les réponses négatives atteignaient 49 % et que le taux d'abstention était de 10 %, alors le Parti Québécois pourrait considérer avoir gagné si nous suivons votre raisonnement actuel!

Que répondre à ces personnes qui entendent même que, non seulement leur vote exprimé ne vaut pas grand-chose à vos yeux, mais que la personne de leur choix verra son mandat écourté?

Que répondre à ces jeunes qui, lors de leur cours d'univers social, me demandent ce que représente pour moi la démocratie?

Et maintenant, je vous questionnerai au nom des membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire Grandes-Seigneuries (CSDGS). Onze élus et la présidence, dont neuf de ceux-ci ainsi que la présidente qui ont osé faire du porte à porte, alors que les citoyens venaient de subir une deuxième augmentation de taxe due à l'abolition de la péréquation, qui ont remué ciel et terre pour défendre leur conviction profonde à savoir la place des citoyens au service de l'éducation publique.

Ces mêmes douze élus, dont cinq ont des enfants actuellement dans les écoles de la CSDGS et deux ont des enfants qui viennent de quitter le secondaire pour le CÉGEP ou la formation professionnelle, sont accompagnés dans leur mandat par quatre nouveaux commissaires parents. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts et leur temps pour s'approprier rapidement les enjeux qui sont les nôtres. Que leur répondre devant ce manque de considération?

Armés de leur seul courage, ils devront prendre des décisions reflétant les besoins de nos élèves. J'aimerais à ce moment-ci vous faire part de quelques exemples qui démontrent les particularités et l'ouverture d'esprit dont font preuve les commissaires à la CSDGS :

- Pour favoriser la persévérance scolaire : participation à la mise en place de politique de développement social dans nos deux MRC, couvrant un volet soutien à la réussite.
- Pour soutenir les parents : développement depuis 15 ans d'un service de traitement des plaintes, précédant l'obligation de service du protecteur de l'élève.
- Pour la communauté : protocole d'entente avec toutes les municipalités exprimant des besoins particuliers.
- Pour le soutien à la réussite : mise en place de projets particuliers (sans lien avec la performance scolaire) dans toutes les écoles secondaires, avec transport gratuit sur le territoire sans ajouter de coût supplémentaire au service de transport.
- Pour les élèves handicapés : budget additionnel de quatre millions de \$ pris à même les taxes, mise en place d'un service de garde pour les jeunes handicapés de plus de 12 ans scolarisés au secondaire...

- Relation avec les autres commissions scolaires de la région : regroupement d'achats, partage des services du protecteur de l'élève, efficience du transport scolaire avec la commission scolaire anglophone, projet particulier en collaboration avec la Commission scolaire New Frontiers (projet Option-études Châteauguay).
- Les besoins d'espace : optimisation des espaces disponibles tant au primaire qu'au secondaire.
- Représentation politique : rencontres régulières avec les quatre députés du territoire.
- Désaffiliation de la FCSQ.
- Représentation active dans le milieu : conseil d'établissement des écoles et centres, CRE, CLD, conseil des partenaires, Chambre de commerce, Carrefour jeunesse et bien d'autres.

Ces exemples ne sont que quelques-uns parmi de nombreux autres qui reflètent le dynamisme et surtout la cohérence de nos actions en lien avec notre plan stratégique et notre convention de partenariat. Nous avons depuis plusieurs années des objectifs clairs en vue d'améliorer l'efficience à tous les niveaux, le rapport Lacroix en fait foi.

Je reviens donc à nos questions et je me permets d'en rajouter.

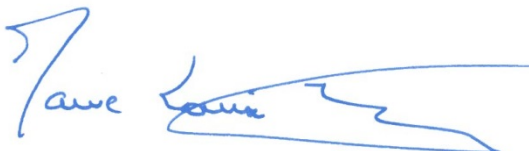
La fin de l'année scolaire c'est aussi le temps de boucler le budget. Devant le débat lancé sur les élections scolaires et le peu de considération des élus actuels, que sera la réponse de ce conseil? Devrons-nous subir la colère des citoyens face à une troisième année d'augmentation de taxe ou accepter de porter l'odieuse des décisions gouvernementales?

Serons-nous les seuls à défendre l'école publique?

Depuis plusieurs années nous réclamons une politique claire sur l'école publique. Je préférerais, Monsieur le Ministre, pouvoir partager avec vous sur cet enjeu autrement plus porteur que sur, encore une fois, un débat de structure. L'éducation publique est-elle un enjeu de société? À cela j'ai une réponse et c'est OUI!

En attente de réponses, je demeure disponible pour une rencontre, qui je l'espère, sera porteuse de solutions, et ceci dans le respect des rôles de chacun.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.



Marie-Louise Kerneis  
Présidente du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries